

GUIDE PRATIQUE DE DÉMARRAGE EN DOCTORAT



Dans les premiers jours ou mois suivant son inscription en doctorat, il n'est pas rare que le ou la doctorant·e soit saisi·e d'une question pour le moins fondamentale : **par quoi commencer** ? Étudiant·e jusque-là encadré·e dans ses travaux par une structure universitaire lui imposant des consignes précises et des dates de rendu, l'entrée en doctorat peut s'avérer, pour certain·e·s, assez angoissante compte tenu de la liberté offerte. Si les doutes et les errements font partie prenante du processus d'apprentissage et de maturation de la réflexion, **certains conseils et informations facilitent grandement le déroulement du doctorat, la socialisation professionnelle et la compréhension du fonctionnement du monde de la recherche et de l'enseignement.**

Ce guide pratique est ainsi le fruit d'un double constat : tout d'abord, il existe une **période de flottement**, entre l'inscription administrative marquant officiellement l'entrée en doctorat et la première réunion de rentrée du laboratoire de recherche ou le premier rendez-vous avec le directeur ou la directrice de thèse, durant laquelle on peut se sentir seul·e et déboussolé·e. Deuxièmement, d'une **carence informationnelle** relative à l'organisation concrète du travail universitaire et aux attendus institutionnels, et plus largement à toutes ces "évidences" qui ne sont pas nécessairement formalisées et qui feraient pourtant gagner une énergie et un temps précieux. En effet, **l'apparente banalité que peuvent revêtir certaines informations pour un·e chercheur·e averti·e conduit à ce que ces aspects ne soient pas explicités auprès des nouvelles générations** au moment crucial de leur entrée en doctorat.

Ce **guide pratique propose ainsi un ensemble de démarches, de méthodes et d'outils simples** à mettre en œuvre afin de faciliter le démarrage d'un doctorat en sciences humaines et sociales. Les informations ont été regroupées sous quatre grandes thématiques : **découverte du laboratoire de recherche, familiarisation avec le milieu universitaire, amorce du travail de thèse, organisation du travail universitaire.**

Il ne s'agit évidemment pas d'étapes que le ou la doctorant·e devrait obligatoirement suivre à la lettre. Au contraire, ce document a vocation à être repris, complété, modifié, annoté, critiqué. Il constitue une invitation au partage des expériences et des connaissances, en opposition à une culture universitaire trop souvent opaque et concurrentielle. Pour rédiger ce guide pratique, nous nous sommes appuyées sur des retours d'expérience de doctorant·e·s et d'enseignant·e·s-chercheur·e·s mais aussi sur des documentations internes aux universités. Afin que nous puissions améliorer et actualiser le document, n'hésitez pas à nous adresser vos remarques par email.

*N'étant pas familières des pratiques et de la culture universitaire des sciences « dures », nous avons préféré circonscrire notre propos aux sciences humaines et sociales.

Maëlle Bazin

Doctorante en SIC au Carism, université Paris 2 Panthéon-Assas
Contact : bazinmael@gmail.com

Morgane Maridet

Chargée de formation et d'appui aux enseignants à l'Université Sorbonne Nouvelle, docteure en sociologie
Contact : morgane.maridet@gmail.com

DÉCOUVERTE DU LABORATOIRE DE RECHERCHE



Identifier les différent·e·s membres du laboratoire et leurs thèmes de recherche

Prenez le temps d'identifier l'ensemble des membres de votre laboratoire (doctorant·s, maître·sse·s de conférences, professeur·e·s, chercheur·e·s associé·e·s, personnel administratif). Familiarisez-vous avec les thèmes de recherche et les spécialités de chacun·e (consultez les fiches sur le site internet et faites une recherche bibliographique). Cela vous permettra de mieux comprendre les dynamiques internes de travail mais aussi d'identifier les personnes avec lesquelles vous serez susceptible d'échanger sur votre sujet de recherche. Vous pouvez aussi consulter [l'annuaire des écoles doctorales](#) afin d'identifier les autres laboratoires de votre discipline.

Visiter les locaux du laboratoire et se présenter auprès de l'équipe

Présentez-vous auprès de l'équipe de recherche de votre laboratoire. Si ce dernier dispose d'une salle des doctorants, essayez d'y venir régulièrement (selon vos disponibilités professionnelles et personnelles) pour échanger avec les autres doctorant·e·s et les titulaires mais aussi pour vous familiariser avec le fonctionnement d'un laboratoire de recherche.

Identifier vos interlocuteurs et interlocutrices régulier·e·s

Présentez-vous auprès des délégué·e·s des doctorant·e·s et identifiez les différents services avec lesquels vous aurez à interagir au sein de l'université (comme par exemple le service des thèses pour vos ré-inscriptions, le service des ressources humaines pour vos contrats de travail dans le cas où vous seriez amené à assurer des charges d'enseignement, le service de la reprographie pour l'impression de votre thèse, etc.).

S'informer sur les actualités à venir du laboratoire

Notez dans votre agenda le calendrier des différents événements scientifiques organisés au sein de votre laboratoire sur l'année à venir (atelier, séminaire interne, journée d'étude, etc.).

FAMILIARISATION AVEC LE MILIEU UNIVERSITAIRE



Prendre connaissance du paysage des revues scientifiques

Il existe de très nombreux périodiques scientifiques, en version papier et/ou en ligne (par exemple : *Réseaux*, *Revue française de sociologie*, *Politix*, *Sociétés contemporaines*, *Genèses*, *Clio*, *Revue Française de Pédagogie*, et bien d'autres). A noter que la qualification pour les fonctions de Maître·se de conférences et de Professeur·e des Universités est soumise à une obligation de publication au sein des revues dites « qualifiantes », une ou plusieurs contributions peuvent être exigées.

S'inscrire sur les listes de diffusion

Identifiez et inscrivez-vous à des listes de diffusion en lien avec votre discipline et vos thèmes de recherche. Vous recevrez automatiquement par email de nombreuses informations (appel à publications ou à communications, annonce de soutenance, programme de conférence, etc.). Il existe de très nombreuses listes, à vous d'identifier lesquelles sont susceptibles de vous intéresser (par exemple : Legram, Ancmsp, EFiGiES, et bien d'autres).

Consulter le fichier national des thèses

Procédez à une recherche par mots clefs sur le [fichier national des thèses](#) ou sur le [portail DART Europe](#) afin d'établir une cartographie des chercheur·e·s travaillant sur des sujets connexes au vôtre. Cela vous permettra, d'une part, d'orienter votre propre recherche, et, d'autre part, de vous donner des premières pistes de lectures pour la constitution de votre état de l'art.

Consulter une thèse

Sur les fichiers nationaux et européens précités, vous pouvez accéder à la version numérique de certaines thèses ou, tout du moins, à la liste des bibliothèques où une version papier est accessible. Vous pouvez aussi consulter les thèses des ancien·e·s doctorant·e·s de votre laboratoire. N'hésitez pas à envoyer un email aux chercheur·e·s dont les travaux vous intéressent pour obtenir des versions numériques. La lecture transversale de plusieurs thèses vous permettra de vous faire une idée concrète de l'objet final.

Assister à une soutenance de thèse

De même que la lecture d'une thèse, assister à une soutenance vous permet de vous projeter mais aussi de démystifier ce rituel final. Vous pouvez choisir une soutenance pour le sujet traité, mais aussi pour écouter et rencontrer des membres du jury.

FAMILIARISATION AVEC LE MILIEU UNIVERSITAIRE

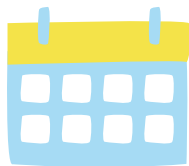
S'inscrire sur des réseaux sociaux de chercheurs

Afin de faciliter votre veille informationnelle, partager votre travail et vous faire connaître du monde universitaire, vous pouvez ouvrir un compte sur des réseaux sociaux professionnels comme [LinkedIn](#) ou académiques comme [Academia](#) et [ResearchGate](#). Vous pouvez aussi vous inscrire sur des archives ouvertes comme [HAL](#) et vous abonner à des blogs et carnets de recherches (notamment ceux de la plateforme [Hypotheses](#)). En outre, il existe de nombreuses associations de doctorant·e·s qui proposent des accompagnements, organisent des rencontres scientifiques ou des retraites de rédaction (par exemples : [Association nationale des docteurs](#), [Confédération des jeunes chercheurs](#), [Parenthèse Île-de-France](#)).

Assister à une conférence

Au cours du doctorat, vous serez très certainement amené à assister à des événements scientifiques (colloque, journée d'étude, table ronde) mais aussi à y participer, voire à en organiser. Soyez alors attentif à la forme et aux conditions de réalisation de cette forme de communication scientifique : la durée, le support visuel, la prestation orale, les questions, etc. Pour l'actualité des événements scientifiques, vous pouvez consulter les listes de diffusion mais aussi le calendrier en ligne [Calenda](#).

AMORCE DU TRAVAIL DE THÈSE



Ouvrir un journal de bord

Compagnon de votre doctorat, le journal de bord sert à garder une trace des réflexions et des décisions qui jalonnent votre parcours de recherche, et plus largement de toutes les informations en lien avec votre thèse. Il s'agit d'un outil précieux qui vous permettra d'élaborer votre pensée. La rédaction de votre journal doit se faire sans contraintes : prenez vos notes de la façon qui vous convient et qui fait sens pour vous, sans chercher à « faire propre », l'essentiel c'est que vous puissiez vous relire aisément, même plusieurs mois/années après. Astreignez-vous à compléter votre journal de bord très régulièrement, n'attendez pas pour noter une idée, même si celle-ci ne vous semble pas essentielle. Efforcez-vous de rédiger des phrases complètes et pas uniquement des mots-clefs. Relisez-vous régulièrement et rédigez une synthèse afin de faire le point sur votre avancement. Vous pouvez vous servir d'outils numériques pour la prise de notes, comme Google Keep ou Evernote.

Installer des outils de veille

Mettez en place une activité organisée et systématisée de recherche, de collecte et de stockage d'informations que ce soit pour une veille informationnelle (actualités scientifiques liées à votre sujet) ou une veille de terrain (constitution de votre corpus). De nombreux outils informatiques peuvent alors vous être utiles (comme Google Alerte, flux RSS, TweetDeck, etc.) : renseignez-vous auprès de vos collègues ou de documentalistes.

Suivre des formations

Renseignez-vous sur les formations dispensées en interne au sein de votre université (utilisation de logiciels, gestion de corpus, veille informationnelle, identité numérique, valorisation scientifique, langues étrangères, recherche documentaire, éthique, pédagogie universitaire, etc.) mais aussi par des organismes de formation externes comme l'[URFIST](#), service inter-académique qui propose des formations en présentiel et en ligne. En outre, si vous êtes doctorant·e contractuel·le ou attaché·e temporaire d'enseignement et de recherche, vous avez accumulé lors de ces années à l'université des heures de formations, celles-ci peuvent être utilisées pour financer des formations payantes. Pour cela, consultez votre [compte de formation](#) et prenez contact avec le ou la responsable de formation de votre université.

S'informer sur les offres de cours et de séminaires liés à votre sujet

En complément des cours doctoraux proposés par votre laboratoire, renseignez-vous sur la possibilité de suivre d'autres enseignements au sein de votre université (les cours de master vous sont généralement ouverts) ou au sein d'autres institutions comme l'[EHESS](#) qui proposent une offre de séminaires très diversifiée. Vous devez cependant préalablement demander au responsable du cours s'y vous pouvez y assister en tant qu'auditeur ou auditrice libre.

AMORCE DU TRAVAIL DE THÈSE

Établir une liste de lectures

Pour établir votre liste de lectures, procédez à une recherche bibliographique via les bases de données spécialisées et pluridisciplinaires (comme [Cairn](#), [Persée](#), [Sudoc](#), [Isidore](#), [Pascal et Francis](#)), les moteurs de recherche généralistes et académiques (comme Google Scholar), les catalogues des bibliothèques (comme celui de la [Bnf](#)). En tant qu'étudiant·e, vous avez accès gratuitement à cette offre (les abonnements varient selon les conventions des universités) mais aussi à de nombreuses autres ressources documentaires (comme par exemple la base de données [Europresse](#)). Des formations annuelles à la maîtrise documentaire sont souvent proposées par les bibliothèques universitaires, n'hésitez pas à vous renseigner. Vous pouvez aussi installer un logiciel de gestion bibliographique (tel que [Zotero](#)).

Écrire un résumé de son projet de thèse

Prenez l'habitude de rédiger dès le début de la thèse. Faites régulièrement des petites synthèses vous permettant de faire le point sur l'avancement de votre projet, vos questionnements, vos difficultés. L'écriture n'a pas besoin d'être très travaillée, l'idée est de mettre sur le papier vos idées et réflexions. Dès les premiers mois, écrivez quelques pages de synthèse, elles pourront vous servir de support pour le premier rendez-vous avec votre directeur ou directrice.

Prendre rendez-vous avec son directeur ou sa directrice

N'attendez pas la fin de la première année pour prendre un rendez-vous avec votre directeur ou directrice. Vous pourrez ainsi conjointement fixer un rétro-planning et des objectifs. Dans la mesure du possible, préparez toujours le rendez-vous en amont en rédigeant une synthèse de votre avancement et de vos questionnements.

ORGANISATION DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE



Lire un manuel du doctorat

Il existe des dizaines de guides du doctorat**, choisissez-en un ou deux, feuillotez-les en vous arrêtant sur les points qui vous intéressent selon votre stade d'avancement dans le doctorat. Ces guides vous permettront d'acquérir une méthodologie de travail efficace. N'hésitez pas à les rouvrir régulièrement : les questionnements évoluent en effet au cours du doctorat.

Établir un planning de travail

Dès le début de doctorat, établissez un planning : fixez-vous des objectifs à court, moyen et long terme et distinguez différentes catégories (recherche bibliographique, lecture, méthodologie, rédaction, événements scientifiques, tâches administratives, etc.). Vous pouvez ainsi faire figurer dans vos premiers objectifs la mise en application des conseils de ce guide pratique en procédant à une répartition sur plusieurs semaines.

Organiser son espace de travail

Aménagez-vous un espace de travail confortable et fonctionnel chez vous, si vous le pouvez. Libérez de la place sur vos étagères pour stocker les documents à venir et organiser votre ordinateur : créez des dossiers et décidez d'un mode de classement. Affichez votre planning de la semaine, du mois et du semestre. Vous pouvez trouver ici des conseils d'ergonomie pour le travail sur écran.

Adopter un système de sauvegarde

N'attendez pas d'être en deuxième année de thèse ou d'avoir plusieurs dizaines de fichiers pour mettre en place un système de sauvegarde efficace et fiable de votre travail. L'épée de Damoclès que constitue la crainte de perdre votre travail peut engendrer du stress. Vous pouvez effectuer des copies régulières sur des supports externes (privilégiez les disques durs aux clés USB, plus fragiles et facilement perdables, et ne stockez pas tous vos supports dans le même lieu) ou passer par un service de stockage en ligne comme Dropbox, iCloud, Google Drive.

**Nous pouvons citer :

BEAUD Michel, *L'art de la thèse*, La Découverte, coll. « Guides Repères », 2003 [1985] ;

BECKER Howard S., *Écrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre* (trad. Writing for social scientists : how to start and finish your thesis, book or article), Economica, coll. « Méthodes des sciences sociales », 2004 ;

BECKER Howard S., *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales* (trad. Sociological work : method and substance), La Découverte, 2002 ;

BELLEVILLE Geneviève, *Assieds-toi et écris ta thèse ! Trucs pratiques et motivationnels*, PUL, 2014 ;

ECO Umberto, *Comment écrire sa thèse* (trad. Come si fa una tesi di laurea : le materie umanistiche), Flammarion, coll. « Champs essai », 2018 ;

GÉRARD Laetitia, *Le doctorat : un rite de passage. Analyse du parcours doctoral et post-doctoral*, Téraèdre, coll. « L'anthropologie au coin de la rue », 2014 ;

HUNSMANN Moritz, KAPP Sébastien (dir.), *Devenir chercheur. Écrire une thèse en sciences sociales*, Édition de l'EHESS, coll. « Cas de figure », 2013 ;

QUIVY Raymond, VAN CAMPENHOUDT Luc, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, coll. « Sociale », 2017 ;

Voir aussi les ouvrages de la collection "Métier de chercheur" aux Presses Universitaires de Rennes.

ORGANISATION DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE

Organiser sa boîte email

Votre boîte email constitue l'un de vos outils de travail. Veillez à ce que vous ayez suffisamment d'espace libre de stockage et créez des rubriques (séparation vie privée/vie professionnelle, niveau d'importance, thématiques). Vous pouvez créer une adresse professionnelle (afin de créer une coupure entre le travail et votre vie personnelle) ou utiliser celle de votre université fournie lors de votre inscription. Certaines listes de diffusion étant un peu envahissantes, vous pouvez créer des catégories spécifiques que vous consultez uniquement quand vous le souhaitez.

S'inscrire dans des bibliothèques

Que vous ayez besoin d'ouvrages spécialisés, d'un accès à des bases de données de presse et d'archives audiovisuelles ou tout simplement d'un environnement de travail studieux, une multitude de bibliothèques de consultation et de prêt sont accessibles sur inscription. Renseignez-vous auprès de votre laboratoire pour le financement de votre inscription. Du côté de l'offre gratuite, vous avez les bibliothèques universitaires mais aussi les bibliothèques municipales. N'hésitez pas à demander aux doctorant·e·s des années supérieures de vous accompagner lors de votre inscription afin qu'ils vous expliquent le fonctionnement.

Planifier des temps de pause

Pour être efficace dans le travail de thèse, il faut aussi s'accorder des temps de repos. En tant qu'étudiant·e, vous avez accès à de nombreuses offres culturelles et sportives gratuites ou à des tarifs préférentiels. Renseignez-vous auprès de votre université et du Crous. N'hésitez pas à partager vos bons plans avec les autres doctorant·e·s !